

des Finances et profitant des conseils auxquels il a accès, je pourrais, j'en suis sûr, concevoir une politique qui pourrait être appliquée sur une base régionale au moyen d'allocations fiscales pour stimuler l'économie, et qui ferait plus de bien qu'une application générale du traitement à l'huile de ricin. Nous savons tous qu'on ne peut donner la même dose d'huile de ricin à dix bébés différents et que la province de la Nouvelle-Écosse peut être comparée au bébé économique et financier du pays. On ne peut pas stimuler l'économie en appliquant l'huile de ricin à tout le pays. En fait, on pourrait causer beaucoup de maladies regrettables et même une constipation de l'économie.

M. Stewart: Puis-je poser une autre question à l'honorable représentant?

M. Nowlan: Vous causerez peut-être un blocage fiscal.

M. Stewart: L'hésitation de l'honorable représentant à répondre à ma question veut-elle indiquer qu'il ne connaît pas de système qu'on pourrait mettre à exécution sur une base régionale?

N. Nowlan: Je suis sûr que le député est entièrement au courant des protestations émanant de l'Est du pays relativement aux régions désignées. Voilà un exemple qui indique comment on pourrait aider les provinces Maritimes.

M. Stewart: Ce n'est pas une politique monétaire.

M. Nowlan: Quant à cela, j'attendrai qu'un membre de ce parti soit chargé des responsabilités du ministre des Finances, et je suis sûr qu'on élaborera alors une politique monétaire et fiscale en vue d'aider les diverses parties du pays sur une base régionale. J'avais l'intention de parler du principe de cette mesure. Si j'essaie de répondre à d'autres questions du député d'Antigonish-Guysborough, je pourrais perdre ma bonne humeur.

Fondamentalement, cette mesure s'inspire d'un principe bon en soi et je ne vois pas pourquoi nous forcerions le ministre des Finances à être ici pour un autre débat. Toutefois, je connais des cas d'espèce, où des étudiants ont dû abandonner leurs études parce qu'ils n'ont pu obtenir des prêts de banques à cause de la politique d'argent serré. Si le député, qui était en Nouvelle-Écosse la semaine dernière, avait consulté l'économiste de l'Université St-François-Xavier ou celui de l'Université de Dalhousie, il aurait constaté que pour la première fois dans l'histoire de ces maisons, des étudiants n'ont pu obtenir l'approbation de prêts bancaires à cause de la politique d'argent serré.

La mesure s'inspire d'un bon principe et la participation moyenne nationale, le Québec

excepté, établie à 47 p. 100 en dit long sur le Fonds. Elle est aussi tout à l'honneur des étudiants qui sont prêts à accepter un fardeau financier, à travailler fort et à faire des sacrifices pour faire des études supérieures. Il faut se rappeler que nous avons, au stade où nous en sommes de notre évolution, bien d'autres priorités plus pressantes.

M. H. E. Gray (Essex-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots, à l'étape de la deuxième lecture, pour appuyer le projet de loi. Les résultats démontrent que, depuis deux ans, 41,000 étudiants ont obtenu des prêts au cours de la première année et plus de 50,000 au cours de la deuxième, grâce à l'application de cette loi. Ces chiffres prouvent, de façon définitive, que ce genre de mesure législative est nécessaire et tout indique qu'il a déjà joué un rôle d'importance nationale.

Les étudiants qui ont obtenu des prêts aux termes de cette mesure législative étaient soumis à de sévères critères provinciaux et, dans certains cas, les critères étaient peut-être plus étroits et plus rigoureux qu'il le fallait, rendant ainsi difficile à certains étudiants méritants l'octroi des fonds nécessaires. Mais c'est une question qui ne relève peut-être pas complètement de la compétence fédérale.

Il est donc évident que sans cette loi, des dizaines de milliers d'étudiants n'auraient pu poursuivre leurs études de la manière qu'ils l'ont fait. La manière dont on a utilisé la loi démontre que sans elle nous n'aurions peut-être pas encore atteint l'étape où n'importe quel étudiant possédant les aptitudes voulues, comme l'a suggéré un membre de l'opposition officielle, aurait été capable d'obtenir les fonds nécessaires pour poursuivre ses études universitaires. Contrairement à ce qu'a affirmé, apparemment, le même représentant de l'opposition officielle, je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'étudiants, s'il en est, dans les universités aujourd'hui, qui ne devraient pas y être. Je suis persuadé que les faits prouveront le contraire et que nombre de particuliers ne fréquentant pas l'université aujourd'hui seraient parfaitement capables de poursuivre des études universitaires. Nombreux sont ceux qui ont accepté des emplois qui n'exigent pas la pleine mesure de leurs possibilités.

Le dollar ne constitue certes pas une bonne mesure d'appréciation en matière d'orientation professionnelle. Si nous devons établir une ligne de conduite pour diriger ou choisir les candidats aux études universitaires, celle qui se fonde sur les moyens financiers est la pire que nous puissions adopter. Contrairement à ce qu'en pensent plusieurs députés qui ont pris part à ce débat, il me semble